

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2016**

Délibération
n° 2016.03.140

**ORU Champ de
Manoeuvre -
Convention de
participation
financière de
GrandAngoulême
pour la
restructuration des
locaux pour les
services publics dans
le centre commercial
à Soyaux : avenant
n°1**

LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

Secrétaire de séance : Catherine DEBOEVERE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Gérard BRUNETEAU à Anne-Marie BERNAZEAU, Xavier BONNEFONT à Elisabeth LASBUGUES, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Stéphane CHAPEAU, Jean-Philippe POUSSET à Joël GUITTON, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Véronique DE MAILLARD, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Gérard BRUNETEAU, Xavier BONNEFONT, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Annie MARC, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016

**DELIBERATION
N° 2016.03.140**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
LOGEMENT PUBLIC ET POLITIQUE DE L'HABITAT

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

ORU CHAMP DE MANOEUVRE - CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE DE GRANDANGOULEME POUR LA RESTRUCTURATION DES LOCAUX POUR LES SERVICES PUBLICS DANS LE CENTRE COMMERCIAL A SOYAUX : AVENANT N°1

Par délibération n°487 du conseil communautaire du 20 décembre 2007, GrandAngoulême a approuvé sa participation dans l'Opération de Renouvellement Urbain du Champ de Manœuvre.

La présente délibération vise l'approbation d'un avenant n°1 à la convention de participation financière de GrandAngoulême à la restructuration des locaux des services publics dans le centre commercial, sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Soyaux, dans l'opération de renouvellement urbain du Champ de Manœuvre.

Cet avenant modifie l'article 7 relatif aux délais de réalisation et de validité de l'aide afin de prolonger la validité de l'aide d'un an à compter du 1er janvier 2016.

Les autres articles de la convention initiale demeurent inchangés.

Considérant que cette sollicitation est conforme à la maquette financière de l'ANRU,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 17 février 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°1 à la convention de participation financière avec la ville de Soyaux pour l'opération de restructuration des locaux des services publics dans le centre commercial du Champ de Manœuvre ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

31 mars 2016

Affiché le :

31 mars 2016